

REPORTERS SANS FRONTIERES

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

47, Rue Vivienne

75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

REPORTERS SANS FRONTIERES

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

47, Rue Vivienne

75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de l'association REPORTERS SANS FRONTIERES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association REPORTERS SANS FRONTIERES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable découlant de la première application du règlement comptable ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 décrit dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la première application du règlement ANC n° 2018-06.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 2 juin 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Djamel ZAHRI



ASSOCIATION REPORTERS SANS FRONTIERES

47 Rue Vivienne

75002 PARIS

Siret : 34368422100041

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Sommaire

ETATS FINANCIERS	3
Bilan - Actif	5
Bilan – Passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat - Suite	8
ANNEXE	9
Faits caractéristiques	10
Présentation de l'association Reporters Sans Frontières	10
Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable	10
Changement de méthode comptable	11
Evénements significatifs postérieurs à la clôture	12
Règles et méthodes comptables	12
Notes sur le bilan	15
Actif immobilisé	15
Actif circulant	16
Dépréciation des actifs	17
Fonds propres	18
Provisions	18
Dettes	19
Comptes de régularisation	20
Notes sur le compte de résultat	21
Chiffre d'affaires et ressources	21
Charges et produits d'exploitation et financiers	23
Résultat exceptionnel	23
TVA et impôts sur les bénéfices	23
Autres informations	24
Hors bilan	25
APPEL PUBLIC A LA GENEROSITE	26
Compte de résultat par origine et destination	27



Etats Financiers



Bilan - Actif

	31/12/2020 (selon ANC 2018-06 et 2019-04)			31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	64 411	26 924	37 487	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	47 864
Immobilisations corporelles				
Constructions	2 192 500	1 452 422	740 078	849 703
Autres immobilisations corporelles	576 179	537 839	38 339	24 967
Immobilisations corporelles en cours	5 670	-	5 670	-
Immobilisations financières				
Prêts	42 015	-	42 015	42 015
Autres	1 741	-	1 741	1 741
TOTAL I	2 882 515	2 017 186	865 330	966 290
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	231 279	231 279	-	-
Avances et acomptes	1 728	-	1 728	3 095
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	643 733	81 980	561 753	756 052
Autres	549 224	-	549 224	482 221
Valeurs mobilières de placement	15	-	15	15
Disponibilités	4 000 445	-	4 000 445	3 553 543
Charges constatées d'avance	54 701	-	54 701	47 112
TOTAL II	5 481 126	313 259	5 167 866	4 842 038
Frais d'émission des emprunts (III)	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)	-	-	-	-
Ecarts de conversion Actif (V)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	8 363 641	2 330 445	6 033 196	5 808 329

Bilan – Passif

	31/12/2020 (selon CRC 2018-06 et 2019-04)	31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		59 455
Fonds propres complémentaires	59 455	
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves		2 152 130
Réserves pour projet de l'entité	2 283 066	
Report à nouveau	-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	- 219 367	130 935
Situation nette (sous total)	2 123 154	2 342 521
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	2 123 154	2 342 521
FONDS REPORTES ET DEDIES		
TOTAL II	-	-
PROVISIONS		
Provisions pour risques	62 500	21 612
Provisions pour charges	-	40 000
TOTAL III	62 500	61 612
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	947 499	1 019 775
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	611 856	524 358
Dettes fiscales et sociales	397 973	363 492
Autres dettes	142 406	134 125
Produits constatés d'avance	1 746 526	1 362 152
TOTAL IV	3 846 260	3 403 902
Ecarts de conversion Passif (V)	1 282	294
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	6 033 196	5 808 329

Compte de résultat

	31/12/2020 (selon CRC 2018-06 et 2019-04)	31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	21 394	
Ventes de biens et services		1 219 358
Ventes de biens	1 064 121	
Ventes de prestations de service	130 608	
Ventes de marchandises		13 165
Production stockée		28 729
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	861 614	
Subventions		3 664 670
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	669 816	
Legs, donations et assurances-vie	8 925	
Contributions financières reçues	2 977 353	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	119 892	749 079
Autres produits	279 986	1 194 129
TOTAL I	6 133 709	6 869 130
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	656	-
Variation de stock de marchandises	1 731	334 419
Autres achats non stockés		1 008 643
Charges externes		1 901 305
Autres achats et charges externes	2 747 021	
Aides financières	497 167	
Impôts, taxes et versements assimilés	195 032	186 794
Salaires et traitements	1 761 849	1 860 146
Charges sociales	773 356	728 174
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	279 512	
Dotations aux amortissements sur immobilisations		137 263
Dotation aux dépréciations de l'actif circulant		28 729
Dotations aux provisions	1 000	20 000
Autres charges	46 324	472 642
TOTAL II	6 303 649	6 678 116
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II) -	169 940	191 015
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	3	
Autres intérêts et produits assimilés	-	35 603
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	112	
Différences positives de change	32 310	
TOTAL III	32 425	35 603
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	11 498	55 593
Différences négatives de change	34 050	32 687
TOTAL IV	45 547	88 280
RESULTAT FINANCIER (III - IV) -	13 122	52 677
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV) -	183 062	138 337

Compte de résultat - Suite

	31/12/2020 (selon CRC 2018-06 et 2019-04)	31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations en capital	-	738
Total V	-	738
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	30 351	750
Sur opérations en capital	-	906
Total VI	30 351	1 656
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI) -	30 351 -	918
Impôts sur les bénéfices (VIII)	5 954	6 484
Total des produits (I + III + V)	6 166 134	6 905 471
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	6 385 501	6 774 536
EXCEDENT OU DEFICIT	-219 367	130 935

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	-	6 200
Prestations de services en nature	62 240	275 376
TOTAL	62 240	281 576
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	62 240	
Mise à disposition gratuite de biens et services		281 576
TOTAL	62 240	281 576



Annexe



Faits caractéristiques

Présentation de l'association Reporters sans frontières

Fondée en 1985, Reporters sans frontières (RSF) s'efforce de porter la vision d'un monde dans lequel tous les peuples peuvent accéder à des informations fiables leur permettant de bien comprendre les défis mondiaux actuels et de se forger leur propre opinion.

RSF promeut la liberté, le pluralisme et l'indépendance du journalisme, notamment en venant à la défense de ceux qui incarnent ces idéaux. Bénéficiant d'un statut consultatif auprès des Nations Unies, de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe, de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), et de la cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, RSF est reconnue dans le monde entier comme l'ONG de référence pour la défense et la promotion de la liberté de l'information.

Sa présence mondiale à travers son vaste réseau international (secrétariat international basé à Paris, quatorze sections et bureaux régionaux ainsi que correspondants dans plus de 130 pays) permet à RSF de mobiliser son soutien, de relever des défis et exercent une influence tant sur le terrain que dans les ministères et les circonscriptions où les normes et les lois sur les médias et Internet sont rédigées.

Sa stratégie d'intervention s'articule autour des priorités suivantes :

- Assurer l'avenir du journalisme d'enquête et de reportage
- Garantir un journalisme digne de confiance en protégeant son indépendance
- Lutter contre les atteintes technologiques à la liberté et au pluralisme du journalisme
- Contrer les offensives globales visant à réduire l'espace du journalisme

L'organisation est indépendante de toute tendance politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse. Son financement repose de façon équilibrée sur la générosité du public, les mécénats privés, la vente des albums "100 photos pour la liberté de la presse" d'une part et les subventions publiques d'autre part. Elle agit en toute transparence pour apporter des garanties à celles et ceux qui nous soutiennent.

Reporters sans frontières est membre de l'association Reporters sans frontières international, qui assure la coordination entre les différentes sections nationales de l'ONG.

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Crise sanitaire de la Covid-19

La crise sanitaire en 2020 a donné lieu à un confinement de la population française par deux fois sur les périodes de mars à mai et au mois de novembre. Durant la période de confinement, RSF a maintenu son activité.

Les impacts liés à la crise sanitaire sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'association sont les suivants :

- Décalage des mensualités d'emprunt : les remboursements sur l'emprunt Société Générale ont été suspendus pendant 6 mois représentant environ 75 K€ d'amortissements d'emprunt décalés .
- Mauvais résultats de l'album n°63 sorti peu de jours avant le 1^{er} confinement ayant entraîné la fermeture totale de l'ensemble des points de vente sur les deux réseaux de distribution principaux (Presstalis devenu France Messagerie et Interforum)
- Des retards de mise en œuvre de certaines activités prévues dans des contrats de financement sur 2021 (expliquant en partie la hausse des produits constatés d'avance de 402 K€)
- La diminution des charges liées aux déplacements.

Contrôle TVA

Suite à la demande de remboursement du crédit de TVA effectuée au titre du mois d'octobre 2020 pour un montant de 146 K€, l'administration fiscale a demandé la justification de la TVA déductible sur la période s'étendant du mois de septembre 2016 au mois d'octobre 2020.

Suite à cette vérification, une régularisation de TVA déductible d'un montant de 30 K€ a été comptabilisée en charges exceptionnelles.

La correction de la déclaration d'octobre 2020 a été faite en février 2021.

Autres

La liquidation judiciaire du distributeur Presstalis, intervenue le 15 mai 2020, a entraîné le non-règlement du solde des ventes de l'album n°63 mis en vente en mars 2020. Le montant définitif de la créance s'élève à 82 K€ et a été totalement déprécié.

Une déclaration de créance a été déposée au moment du redressement judiciaire auprès du liquidateur.

Les activités de la société Presstalis ont été reprises par France Messagerie.

Changement de méthode comptable

Cet exercice est le premier exercice d'application des règlements ANC n°2018-06 et n°2020-08 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. L'application de ce nouveau règlement s'effectue de manière rétrospective avec un impact à l'ouverture de l'exercice.

L'application pour la première fois du règlement 2018-06 n'a entraîné aucun changement de règle de comptabilisation.

Les seuls changements concernent la présentation du bilan, du compte de résultat, du compte emplois ressources et l'ajout d'informations dans la présente annexe.

Les principaux changements sur la présentation du compte de résultat de l'association sont les suivants :

- Les ressources liées à la générosité du public, à savoir les dons, le mécénat et les legs apparaissent maintenant sur des lignes spécifiques « Dons manuels », « Mécénats », « legs, donations et assurance-vie » alors qu'elles étaient comprises jusqu'en 2019 dans la ligne « Autres produits ». Elles s'élevaient à 533 K€ en 2019.
- Les subventions provenant de l'administration française apparaissent sur la ligne « Concours publics et subventions d'exploitation ». Les autres subventions sont maintenant dans la ligne « Contributions financières reçues ». Toutes les subventions étaient comprises jusqu'en 2019 dans la ligne « subventions ».
- Les versements effectués aux bureaux RSF à l'étranger apparaissent maintenant sur la ligne « Aides financières » alors qu'elles étaient comprises jusqu'en 2019 dans la ligne « Autres charges ». Elles s'élevaient à 420 K€ en 2019.

Les comptes annuels sont présentés selon le nouveau règlement pour la colonne 2020 et selon l'ancien règlement pour la colonne 2019.

Une rubrique ou un poste du bilan, du compte de résultat ou d'un tableau de l'annexe qui ne comporte aucun montant, ni pour le présent exercice, ni pour l'exercice précédent n'est pas mentionné.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'association est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

La direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 6 033 196 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 219 367 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements n°2018-06 et n°2020-08 de l'ANC relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Il s'agit du premier exercice d'application du règlement ANC n°2018-06 qui remplace le règlement n°99-01 du Comité de la réglementation comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (hors changements de méthodes impliqués par les nouveaux règlements et présenté en début d'annexe),
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les comptes annuels joints sont présentés selon le nouveau règlement pour la colonne 2020 et selon l'ancien règlement pour la colonne 2019.

Les informations requises en matière d'appel à la générosité du public comprennent un Compte de Résultat par origine et par destination, la présentation des principes et méthodes d'élaboration du CER, le CER et un tableau de variation des fonds propres spécifiques (articles 432-1 et suivants du règlement comptable ANC 2018-06) ainsi que le CER de l'exercice 2019 à des fins de comparaison.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Stocks d'albums

Reporters sans frontières bénéficie depuis 2006 d'un outil de suivi des stocks d'albums invendus conservés, dans les entrepôts France Messagerie (Presstalis auparavant).

Les stocks d'albums sont valorisés au prix de revient supporté par Reporters sans frontières, à partir duquel est pratiquée une dépréciation de 100%, dans la mesure où le taux d'écoulement commercial de ces quantités est négligeable.



Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Concessions brevets licences marques logiciels	64 411			64 411
Immobilisations incorporelles	64 411	-	-	64 411
- Constructions sur sol propre	2 192 500			2 192 500
- Installations générales, agencements aménag. divers	337 410	6 064		343 474
- Matériel de bureau et informatique mobilier	208 781	23 924		232 705
- Immobilisations corporelles en cours		5 670		5 670
Immobilisations corporelles	2 738 691	35 658	-	2 774 349
- Prêts et autres immobilisations financières	43 756			43 756
Immobilisations financières	43 756	-	-	43 756
ACTIF IMMOBILISE	2 846 857	35 658	-	2 882 515

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Acquisitions	-	35 658	-	35 658
Augmentations de l'exercice	-	35 658	-	35 658
Ventilation des diminutions				
Diminutions de l'exercice	-	-	-	-

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

**Amortissements des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Concessions brevets licences marques logiciels	16 547	10 378		26 924
Immobilisations incorporelles	16 547	10 378	-	26 924
- Constructions sur sol propre	1 342 797	109 625		1 452 422
- Installations générales, agencements aménag. divers	332 648	3 532		336 181
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	188 575	13 084		201 659
Immobilisations corporelles	1 864 020	126 241	-	1 990 261
ACTIF IMMOBILISE	1 880 567	136 619	-	2 017 186

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 291 415 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	42 015	-	42 015
Autres	1 741	-	1 741
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	643 733	643 733	-
Autres	549 224	549 224	-
Charges constatées d'avance	54 701	54 701	-
Total	1 291 415	1 247 659	43 756
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

**Produits à recevoir**

	Montant
Créances clients - factures à établir	31 656
Fournisseurs - RRR à obtenir	7 077
Organismes sociaux - produit à recevoir	309
Divers - produits à recevoir	171 793
Total	210 835

Valeurs mobilières de placement

La méthode retenue est le FIFO.

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Stocks	172 581	60 913	2 215	231 279
Créances		81 980		81 980
TOTAL	172 581	142 893	2 215	313 259
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		142 893	2 215	
Financières				
Exceptionnelles				

Fonds propres**Tableau de variation des fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	59 455							59 455
Réserves	2 152 130	130 935						2 283 066
Excédent ou déficit de l'exercice	130 935	- 130 935	-	219 367				219 367
Situation nette	2 342 521	-	-	219 367	-	-	-	2 123 154
Fonds propres consommables								-
Subventions d'investissement								-
Provisions réglementées								-
TOTAL	2 342 521	-	-	219 367	-	-	-	2 123 154

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	21 500				21 500
Perte de change	112			112	-
Autres provisions pour risques et charges	40 000	1 000			41 000
TOTAL	61 612	1 000	112	0	62 500
Répartition des dotations et reprises :					
Exploitation		1 000			
Financières			112		

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 846 260 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	947 499	160 125	636 825	150 549
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	611 856	611 856		
Dettes fiscales et sociales	397 973	397 973		
Autres dettes (**)	142 406	142 406		
Produits constatés d'avance	1 746 526	1 746 526		
TOTAL	3 846 260	3 058 886	636 825	150 549
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	71 602			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	159 369
Intérêts courus s/ emprunts	711
Personnel - congés à payer	117 961
Personnel - indemnités CDD à payer	10 712
Charges s/provision congés à payer	64 648
Charges s/provision indemnités CDD	5 871
Organismes sociaux à payer	6 607
Etat charges a payer	257
Clients - Avoirs à établir	95 625
Total	461 762

**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	54 701		
Total	54 701		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	1 746 526		
Total	1 746 526		

Les produits constatés d'avance concernent les subventions à hauteur de 1 673 490 € et le chiffre d'affaires des ventes de l'album n°65 sur le réseau Interforum à hauteur de 73 036 €.



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources**Chiffre d'affaires net**

	31/12/2020
Ventes d'album	1 062 896
Licence et vente des objets promotionnels	1 225
Refacturation des frais de fonctionnement à RSF International	50 000
Transport refacturé	27 892
Autres produits activités annexes	52 715
Total	1 194 729

La rubrique « ventes prestations de service » comprend principalement la refacturation des frais de fonctionnement à RSF International, les frais de transport refacturés relatifs aux expéditions d'albums et les refacturations faites aux bureaux dans le cadre de contrats de subventions gérés localement.

Concours publics et subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées au fur et à mesure de leur utilisation.

Dans le cas où l'intégralité des versements reçus sur l'exercice n'a pas été utilisée, la différence est comptabilisée en PCA.

	Montant
AFD (Agence Française de Développement)	743 937
MEAE (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) - France	111 487
Mairie de Paris	6 190
Total	861 614



Contributions financières reçues

Les contributions financières sont comptabilisées au fur et à mesure de leur utilisation.

Dans le cas où l'intégralité des versements reçus sur l'exercice n'a pas été utilisée, la différence est comptabilisée en PCA.

	Montant
SIDA (Swedish International Development Coopération Agency)	889 244
Craig Newmark Philantropies	596 023
IEDDH (Instrument européen pour la Démocratie et les droits de l'homme) - Protect Defenders	386 962
DG connect (Direction générale des réseaux de communication, du contenu et des technologies - Commission européenne)	230 387
Fondation Adessium	167 853
IEDDH (Instrument européen pour la Démocratie et les droits de l'homme) - C19 Africa	126 905
Free Press Unlimited	85 000
IEDDH (Instrument européen pour la Démocratie et les droits de l'homme) - Turquie	60 605
MAE (Ministère des affaires étrangères) - Pays Bas	58 434
Autres subventions (<50 K€)	375 940
Total	2 977 353

Autres produits

	Montant
Droits d'auteur 10%	1 469
Royalties 20%	692
Produits pub album 20%	153 972
Produits pub album CEE	14 999
SG carte caritative	34 558
Produits divers sans TVA	8 796
Variation stock Livres	60 429
Gains de change - Exploitation	5 071
Total	279 986

**Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes**

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 17 292 €

Honoraires des autres services : 0 €

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
IJJS	987	
Remboursement assurances Allianz (dégâts des eaux)	9 185	
Subvention Radio Erena	107 505	
TOTAL	117 677	

Résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Rappel d'impôts (régularisation de TVA)	30 351	
TOTAL	30 351	

TVA et impôts sur les bénéfices

Le secteur "publications" est assujéti à la TVA depuis soumise à 100% pour toute son activité commerciale, est complètement exonérée sur son activité "recherche" et applique un prorata de TVA de 89% pour tout ce qui concerne le fonctionnement de la structure. Ce prorata est ré-évalué chaque année en fonction du chiffre d'affaires.

L'association est soumise aux impôts commerciaux sur l'activité publication depuis l'ouverture de l'exercice 2004.



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 43 personnes.

	Hommes	Femmes	Total	Effectif Equivalent Temps plein
Cadres	15	24	39	38
Employés	0	4	4	3
Total	15	28	43	41

Engagements retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

La moyenne d'âge des salariés présents dans les effectifs de Reporters sans frontières au 31 décembre 2020 est de 36 ans et leur ancienneté est de 3,6 années. Compte tenu de ces éléments, la valorisation des indemnités de départ à la retraite apparaît non significative et n'a pas fait l'objet d'une estimation à la clôture des comptes.



Hors bilan

Hypothécaire

Les engagements hors bilan sont composés de la garantie hypothécaire des locaux de la rue Vivienne pour un montant de 2 350 K€ conformément à l'acte de vente.

Subventions

SIDA : SWEDLISH INTERNAION DEVELOPMENT COOPERATION AGENCY

Un contrat a été signé début 2017 pour 48 mois (projet démarrant en janv. 2017). Le montant contractuel maximum de la contribution du bailleur s'élève à 42 800 K SEK (équivalent à 4 447 K€ au taux de conversion à la date de signature du contrat),
42 800 K SEK ont été encaissés à fin 2020.

Au titre de 2020, ce contrat contribue à hauteur de 889 K€ aux ressources de l'association.

Cautions bancaires

Le Crédit Coopératif se porte caution à hauteur de 54 K€ pour le compte de RSF.
Cette caution vise à couvrir les retours d'albums du prestataire Interforum.



Appel public à la générosité



Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	700 135	700 135		
1.1 Cotisations sans contrepartie	21 394	21 394		
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	669 816	669 816		
- Legs, donations et assurances-vie	8 925	8 925		
- Mécénat	-	-		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-	-		
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 602 057			
2.1 Cotisations avec contrepartie	-			
2.2 Parrainage des entreprises	-			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	2 977 353			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 624 705			
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	861 614			
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	2 327			
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	-			
TOTAL	6 166 134	700 135		
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	4 575 602	505 156		
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme en France	2 195 518	252 578		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	445 328			
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme à l'étranger	709 721			
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	1 225 035	252 578		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 223 038	194 979		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	194 979	194 979		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	1 028 059			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	437 014			
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	143 893			
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	5 954			
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-			
TOTAL	6 385 501	700 135		
EXCEDENT OU DEFICIT	- 219 367	-		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	62 240	62 240		
Bénévolat				
Prestations en nature	62 240	62 240		
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-			
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	62 240	62 240		
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	62 240	62 240		
Réalisées en France	62 240	62 240		
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	62 240	62 240		

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1 – MISSIONS SOCIALES	505 156	
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	252 578	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-	
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	-	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	252 578	
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	194 979	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	194 979	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-	
TOTAL DES EMPLOIS	700 135	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	700 135	

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	700 135	
1.1 Cotisations sans contrepartie	21 394	
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	669 816	
- Legs, donations et assurances-vie	8 925	
- Mécénats	-	
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	
TOTAL DES RESSOURCES	700 135	
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	-	
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	700 135	

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la Générosité du public	-	
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	62 240	
Réalisées en France	62 240	
Réalisées à l'étranger	-	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	
TOTAL	62 240	

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	62 240	
Bénévolat	-	
Prestations en nature	62 240	
Dons en nature	-	
TOTAL	62 240	

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation		
(+) Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	-	

Compte d'emploi annuel des ressources collectées 2019

A titre d'information, et conformément au Nouveau Règlement Comptable ANC 2018-06, ci-après est présenté le CER établi et approuvé par l'assemblée générale au titre de la clôture des comptes 2019.

COMPTÉ D'EMPLOI DES RESSOURCES REPORTERS SANS FRONTIERES 2019								
EMPLOIS	EMPLOIS de 2019 = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public, utilisées en 2019 (3)		RESSOURCES	RESSOURCES COLLECTÉES sur 2019 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019 (4)		
				Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		0		T1
1 - MISSIONS SOCIALES	5 720 783	257 230	ST1	1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	482 904	482 904		T2
1.1. Réalisées en France	3 543 063	257 230		1.1. Dons et Legs collectés en France et à l'étranger	482 904	482 904		
- Mission d'information, de plaidoyer, de sensibilisation (action réalisée directement)	3 543 063	257 230		- dons manuels NON affectés (dont cotisations)	472 904	472 904		
				- dons manuels affectés	0	0		
				- legs et autres libéralités NON affectés	10 000	10 000		
				- legs et autres libéralités affectés	0	0		
1.2. Réalisées à l'étranger	2 177 719	0		1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0		
- Soutien direct aux journalistes et aux médias	1 632 248					0		
- Mission d'information, de plaidoyer, de sensibilisation (action réalisée via les sections locales basées à l'étranger)	545 471					0		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	554 287	225 674	ST2	2. AUTRES FONDS PRIVÉS	3 193 932			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	225 674	225 674		- Ventes aux enchères	6 200			
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	164 488			- Mécénat et Fondations	1 403 972			
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	164 125			- Prix (prix reçus)	413 827			
				- Publications et produits dérivés	1 369 934			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	450 736	0	ST3	3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 760 728			
Montant des ressources collectées et utilisées sur l'exercice		482 904	T3 = ST1+ST2+ST3	4. AUTRES PRODUITS	63 407			
				Autres produits (droits auteurs, escapade, ...)	7 067			
				Refacturations RSF International	50 000			
				Produits financiers, exceptionnels, année ant. Et transfert de charge	6 341			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	6 725 806			I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	6 500 972			
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	48 729			II - REPRISES DES PROVISIONS	404 499			
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURES	0			
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	130 935			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		0		T4
V - TOTAL GENERAL	6 905 471			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE				
V - part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0	T5	VI - TOTAL GENERAL	6 905 471	482 904		= T2+T4
VI - neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0	T5 bis					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		482 904	T6 = T3+T5 -T5bis	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		482 904		= T6
				Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		0		T7 = T1 +T2 +T4 -T6
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE								
Missions sociales	281 576			Bénévolat	0			
Frais de recherche de fonds	0			Prestations en nature	275 376			
Frais de fonctionnement et autres charges	0			Dons en nature	6 200			
Total	281 576			Total	281 576			

Informations relatives aux Compte de résultat par origine et destination

L'application du nouveau règlement comptable (règlements ANC n°2018-06 et n°2020-08) implique qu'un nouveau modèle de compte annuel d'emploi des ressources doit être établi par les associations faisant appel à la générosité du public. Dans ce cadre, Reporters sans frontières présente sur l'exercice clos au 31 décembre 2020 un compte d'emploi des ressources élaboré conformément aux dispositions réglementaires applicables mais dont les données ne sont pas totalement comparables à l'exercice précédent.

Les ressources (hors résultat de l'exercice et reprise de provisions)**Elles s'élèvent à 6 164 K€ en 2020 (vs 6 501 K€ en 2019).**

La répartition des sources de financement (hors résultat de l'exercice et reprise de provisions) de Reporters sans frontières en 2020 est la suivante :

- Les contributions financières sans contrepartie représentent 48% et sont constituées de la part des subventions reconnues sur l'exercice en provenance des fondations privées ou des institutions publiques étrangères,
- Les subventions et autres concours publics représentent 14% des ressources et sont constituées de la part des subventions reconnues sur l'exercice en provenance des autorités administratives françaises ie principalement reçues de l'Agence Française de Développement (AFD) et du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE),
- Les produits liés à la générosité du public représentent 11,5% et sont constitués des produits issus des cotisations des adhérents, des dons manuels, des produits issus du mécénat et des legs, donations et assurance vie,
- Les autres produits non liés à la générosité du public représentent 26,5% et sont principalement constitués, à 82%, de la vente de publications (3 albums de photographie publiés chaque année). Les 18% restants sont constitués de facturation de prestation de services (dont 50 K€ à RSF International), de transferts de charge (2020 ayant été le dernier exercice au cours duquel RSF a encourus les charges de Radio Erena avant de les refacturer) et d'autres produits.

Les emplois**Ils s'élèvent à 6 242 K€ en 2020 (hors dotation aux provisions et résultat de l'exercice) (vs 6 726 K€ en 2019).**

Les missions sociales réalisées représentent 73% du total des emplois de Reporters sans frontières en 2020, soit 4 576 K€.

Les missions sociales de Reporters sans frontières sont de deux natures :

La première est une mission d'information, de plaidoyer, de sensibilisation qui se nourrit de l'activité des pôles recherche & publications, plaidoyer, communication et des correspondants & représentants de l'organisation (environ de 130 dans le monde entier) afin de dénoncer les atteintes à la liberté de l'information et de porter des recommandations auprès des autorités compétentes. La sensibilisation est quant à elle réalisée par le biais de plusieurs supports tels que les communiqués de presse traduits en plusieurs langues, les rapports d'enquête, le classement mondial de la liberté de la presse et les campagnes de communication qui ont plus particulièrement concernées en 2020 une campagne institutionnelle autour du mandat de RSF mais également sur l'état de la liberté de l'information dans certains pays en particuliers (l'Algérie, le Bélarus, les Philippines...). A ceci s'ajoutent les activités liées aux deux initiatives structurelles que sont la Journalism Trust Initiative (JTI) et le Forum pour l'information et la démocratie (Forum I&D).

Cette mission d'information, de plaidoyer, de sensibilisation est également relayée avec force à l'étranger et en particulier par les bureaux situés à Washington, Bruxelles, Tunis, Rio de Janeiro, Londres, Taipei et Dakar. Les coûts liés au financement de ces entités basées à l'étranger sont ainsi répercutés dans la catégorie des missions sociales réalisées à l'étranger.

Dans le cadre de la nouvelle présentation du CER, il convient de noter que :

- les charges liées à la publication, 3 fois par an, d'albums de photographies mettant en avant l'importance du travail des photoreporters et de la liberté de la presse étaient jusqu'ici reportées dans la mission sociale,
- par convention, les salaires des collaborateurs travaillant depuis Paris sont reportés sur la ligne Mission sociale réalisée en France alors même que leur travail concerne l'étranger.

La seconde est une mission d'assistance et de soutien aux journalistes, blogueurs, médias et organisations partenaires, menée par les départements de l'assistance et de la coordination internationale.

En 2020, des bourses d'assistance qui ont permis l'exfiltration de journalistes menacés, la prise en charge de frais médicaux, juridiques ou de première nécessité ont été octroyées. A ces bourses, s'est ajoutée la poursuite du programme de soutien à des médias intervenant dans les pays les plus fermés de la planète par le biais du financement de Radio Erena, radio libre et indépendante émettant depuis Paris à destination de l'Erythrée. A la suite d'un processus long d'autonomisation, Radio Erena est devenue une entité totalement indépendante de RSF depuis le 30 juin 2020.

Cette mission s'adresse principalement à des journalistes, blogueurs, médias et organisations partenaires situées à l'étranger et est donc considérée comme réalisée à l'étranger.

Les frais d'appel à la générosité du public représentant 3% du total des emplois de l'exercice et sont principalement constitués :

- du coût liés aux appels aux dons principalement réalisés par le biais des campagnes papiers, de l'envoi de mailings électroniques et via le site internet,
- du coût de l'impression et de l'envoi de Libre Court, publication trimestrielle destinée aux adhérents et aux donateurs,
- de la masse salariale dédiée à ces activités.

Ils sont distincts des frais de recherche des autres ressources qui représentent 16% du total des emplois de l'exercice et comprennent à la fois :

- les coûts relatifs à la fabrication, à la promotion et à la distribution (frais postaux principalement, RSF bénéficiant d'un accord préférentiel avec ses deux partenaires historiques que sont France Messagerie - ex Presstalis - et Interforum) des albums de photographies,
- les coûts liés à la recherche de fonds privés et de subventions publiques (coûts salariaux principalement),

Enfin, les frais de fonctionnement représentent 7% des emplois de l'exercice.

Note concernant les contributions volontaires

Reporters sans frontières a bénéficié en 2020 d'espaces publicitaires gracieux dans les médias pour faire valoir son action à hauteur de 62 K€ contre 207K€ en 2019. Cette diminution s'expliquant principalement par la difficulté d'obtenir des justificatifs de parution auprès de certains médias.